

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/TLC-Canada-Colombie-les-Etats-Unis-s-inquietent>

TLC Canada-Colombie, les Etats-Unis s'inquiètent

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Colombie -

Date de mise en ligne : lundi 22 août 2011

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La toute récente entrée en vigueur du traité de libre-échange entre le Canada et la Colombie attire l'attention des législateurs états-uniens, qui craignent que leur pays ne perde sa part de marché au sein de l'économie de leur allié sud-américain.

Des congressistes républicains et démocrates ont ainsi affirmé que l'entrée en vigueur de cet accord - qui est survenue lundi dernier - désavantagera les exportateurs états-uniens qui font des affaires avec la Colombie.

L'accord entre le Canada et la Colombie s'avère être le premier de ce pays sud-américain avec un État membre du G-8. Ce traité a été signé en 2008, soit deux ans après que Bogota et Washington eurent signé un accord bilatéral similaire, mais qui n'a pas encore été ratifié par le Congrès états-unien. En ce sens, plusieurs congressistes états-uniens ont rappelé « l'urgence » de soumettre au vote l'accord commercial entre les États-Unis et la Colombie, et ce, afin « d'encourager la création d'emplois ».

Pour l'instant, les débats portant sur ce traité bilatéral sont suspendus en raison des préoccupations qu'entretiennent certains démocrates à l'égard des droits humains et de la violence contre les syndicalistes qui est commise dans le pays andin. Jay Carney, porte-parole de la Maison-Blanche, a signalé que la ratification des accords commerciaux était l'une des priorités du président Barack Obama pour stimuler la reprise économique.

Du côté colombien, on croit que l'entrée en vigueur de l'accord avec le Canada offrira plusieurs possibilités commerciales pour le pays sud-américain et que cela entraînera une expansion des secteurs productifs de l'économie colombienne. Sergio Diaz-Granados, ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de la Colombie, a expliqué que le marché canadien constituait une opportunité pour les secteurs comme les manufactures, les chaussures, les plastiques et les denrées alimentaires.

Les États-Unis craignent les effets de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie
18 août 2011

La toute récente entrée en vigueur du traité de libre-échange entre le Canada et la Colombie attire l'attention des législateurs états-uniens, qui craignent que leur pays ne perde sa part de marché au sein de l'économie de leur allié sud-américain. Des congressistes républicains et démocrates ont ainsi affirmé que l'entrée en vigueur de cet accord - qui est survenue lundi dernier - désavantagera les exportateurs états-uniens qui font des affaires avec la Colombie.

L'accord entre le Canada et la Colombie s'avère être le premier de ce pays sud-américain avec un État membre du G-8. Ce traité a été signé en 2008, soit deux ans après que Bogota et Washington eurent signé un accord bilatéral similaire, mais qui n'a pas encore été ratifié par le Congrès états-unien. En ce sens, plusieurs congressistes états-uniens ont rappelé « l'urgence » de soumettre au vote l'accord commercial entre les États-Unis et la Colombie, et ce, afin « d'encourager la création d'emplois ».

Pour l'instant, les débats portant sur ce traité bilatéral sont suspendus en raison des préoccupations qu'entretiennent certains démocrates à l'égard des droits humains et de la violence contre les syndicalistes qui est commise dans le pays andin. Jay Carney, porte-parole de la Maison-Blanche, a signalé que la ratification des accords commerciaux était l'une des priorités du président Barack Obama pour stimuler la reprise économique.

Du côté colombien, on croit que l'entrée en vigueur de l'accord avec le Canada offrira plusieurs possibilités

commerciales pour le pays sud-américain et que cela entrainera une expansion des secteurs productifs de l'économie colombienne. Sergio Diaz-Granados, ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de la Colombie, a expliqué que le marché canadien constituait une opportunité pour les secteurs comme les manufactures, les chaussures, les plastiques et les denrées alimentaires.

[CEI=2708&cHash=30e83a757d\]](#). Canada, 18 août 2011.